DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ
NEWSLETTER N°2
JUILLET 2019

EDITO

Et de deux !

Pour développer une croissance économique durable dans nos pays, il faut, entre autres, instaurer un dialogue permanent avec le secteur privé. C'est dans cette perspective qu'avec nos partenaires européens, nous avons développé des instruments spécifiquement dédiés au développement du secteur Privé, que nous présentons désormais aux acteurs sur le terrain.

Le Secrétariat ACP vient ainsi d'organiser les deux premiers événements régionaux d'Information, de Partage des connaissances et de Réseautage : le premier était destiné à l'Afrique de l'Est et Afrique australe et le deuxième aux Caraïbes.

L'idée est de faire venir des praticiens, des représentants du secteur privé (chambres de commerce, patronat, agences de promotion des investissements, associations professionnelles, etc.), pour les informer sur les possibilités et mécanismes de financement à leur disposition, afin de soutenir la transformation du secteur privé ou l'accompagner dans le processus de développement.

Chers partenaires, chers lecteurs, ce deuxième numéro du bulletin d'information « Développement du Secteur Privé ACP » vous propose un tour d'horizon –en textes et en images- des riches discussions que nous avons eues à Maurice, puis en République Dominicaine au cours des deux derniers mois.

Viwanou GNASSOUNOU,
Assistant Secretary General, Sustainable Economic Development and Trade

LE POINT SUR LES ACTIVITÉS DE BUSINESS ACP

Collaboration, dialogue, apprentissage entre pairs et partage des connaissances.

La collaboration, le dialogue et le partage d'expériences et des bonnes pratiques sont un des axes clés de la Plateforme Conjointe de Développement du Secteur Privé.

Ainsi, du 14 au 16 mai 2019, Maurice a accueilli quelque 120 délégués venus d'Afrique de l'Est et Afrique australe.

En ouverture des travaux, le Ministre des Infrastructures publiques, du Transport, des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice, Nandcoomar Bodha, a tenu à préciser : « *Nous avons toujours voulu à Maurice que le secteur privé soit le fer de lance des activités économiques et que l'Etat ait un rôle de facilitateur. Que cette conférence ait eu lieu à Maurice est extrêmement positif pour le pays. L'interface se faisait auparavant entre l'Union Européenne et les gouvernements, et c'est une très bonne initiative que cette synergie s'opère aussi maintenant au niveau des institutions européennes et des opérateurs sur le terrain. A l'avenir, l'Union Européen pourrait, à travers des nouveaux accords, mettre en place des programmes pour faciliter l'accès au marché ou encore l'accès à l'investissement et ainsi permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle dans le développement des pays ACP.*»

Intervenant également durant la cérémonie protocolaire, Viwanou Gnassounou, Sous-Secrétaire Général du Groupe ACP, Département Développement Economique Durable et Commerce, a pour sa part souligné que : «*Personne ne peut vraiment nous dire ce qui est bon pour notre croissance et notre développement. Pour que cela se produise, nous avons besoin de l'ingéniosité de nos peuples, fortement enraciné dans la culture africaine, bâtissant sur l'histoire et portant le rêve et l'espoir d'une nation. C'est d'ailleurs ce que Maurice a démontré. Bien sûr, il ne faut pas parer le secteur privé de toutes les vertus. La stratégie adoptée d'appui au développement du secteur privé est de maintenir un dialogue entre les décideurs publics et les acteurs économiques privés afin que les instruments développés soient vraiment utiles pour accompagner la création de richesse et le développement dans nos pays.*»

Michal Golabek, Chargé d'affaires de Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles a pointé du doigt le fait que «*les ressources publiques ne sont jamais suffisantes pour mettre pleinement en œuvre les objectifs de développement durable (ODD). C'est pourquoi nous avons besoin du soutien du secteur privé. Nous explorons également de nouveaux moyens d'inciter le secteur privé à s'engager et à contribuer à la réalisation de ces objectifs*».

> L'événement d'Information, Partage des connaissances et réseautage pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe était articulé autour de trois temps forts:

• Le premier jour était destiné à fournir des informations détaillées sur la manière dont le secteur privé peut bénéficier des facilités de financement intra-ACP/FED et EU ainsi que des programmes de Développement du Secteur Privé.

• Il a été suivi de cinq sessions thématiques de partage des connaissances, qui ont permis d'échanger les expériences et les bonnes pratiques et discuter les opportunités et défis du développement africain dans des domaines aussi fondamentaux que la réforme de l'environnement des affaires et la promotion des investissements; le développement

Amb. **Usha Dwarka-Canabady, Viwanou Gnassounou,** Hon. **Nandcoomar Bohda, Michal Golabek,** H.E. **Haymandoyal Dillum**

de l'entrepreneuriat numérique, les modèles de financement des start-ups numériques; la transformation industrielle de l'Afrique; les énergies renouvelables; et l'Industrie 4.0.

• Les travaux en sessions et les moments de réseautage se sont prolongés par des visites de terrain -chez Ceridian Mauritius et auprès du Groupe Médine- qui ont permis aux délégués de s'informer sur deux « success stories » du pays hôte de l'événement.

Outre le Secrétariat ACP, la Commission Européenne, les organisations régionales -SADC et COMESA-, les partenaires de mise en œuvre, l'événement a permis aux acteurs du secteur privé d'échanger leur savoir-faire, confronter leurs visions et entamer un dialogue constructif afin de trouver des solutions aux challenges auxquels sont confrontés leurs pays.

Une série de recommandations ont émergé de ce premier événement.

• Le Secrétariat ACP, la Commission européenne et les partenaires de mise en œuvre sont encouragés à **poursuivre leurs efforts d'information** en matière de conditions d'accès/critères d'éligibilité pour les différents mécanismes de financement et d'assistance technique.

• **Les mécanismes de financement** doivent faire en sorte d'abaisser le seuil d'accès pour les MPME des pays ACP -en particulier les start-ups, les jeunes et les femmes ; tout en trouvant des solutions face aux exigences en matière de garanties et de partage des risques.

• **Gouvernance des programmes:**
o Les fonds et les mécanismes de garantie devraient associer étroitement les institutions régionales et nationales des pays ACP afin d'améliorer leurs capacités et l'appropriation et la portée des programmes.
o Il convient de remédier au manque de représentation des pays ACP dans la gouvernance de la facilité d'investissement ACP gérée par la BEI.

• **Les programmes de réformes de l'environnement des affaires** des pays ACP/africains doivent prendre en compte les dimensions d'efficience, d'efficacité, ainsi que les outils et techniques de réformes.

• L'harmonisation des codes d'investissement et la promotion des accords régionaux de libre-échange devraient être considérées comme faisant partie intégrante des réformes du climat de l'investissement

• La **promotion des investissements** devrait se concentrer, au-delà des investissements directs étrangers, sur les investissements nationaux et inter-régionaux.

• La **promotion de l'entrepreneuriat numérique** doit être une priorité pour les pays africains, les organisations régionales et leurs partenaires au développement

• **Les pays ACP -et l'Afrique en particulier- doivent adopter le paradigme de l'industrie 4.0.** Cela passe notamment par l'adaptation des programmes d'enseignement des universités et écoles à l'Intelligence artificielle, aux technologies et à l'entrepreneuriat numériques.

• **L'intensification des investissements et le développement des marchés des énergies renouvelables et doivent être une priorité** des décideurs politiques et des partenaires de développement de l'Afrique. Le programme d'efficacité énergétique de Maurice est un modèle de référence, déjà déployé dans les pays de l'océan Indien, qui mérite d'être pris en compte par les autres régions ACP.

La deuxième réunion régionale d'Information, de Partage des connaissances et de réseautage était consacrée aux Caraïbes et s'est tenue du 26 au 28 juin 2019 à Santo Domingo, en République Dominicaine.

Une centaine de délégués étaient présents, y compris des organisations du secteur privé et des entreprises de la région, un panel d'experts, des agences de promotion des investissements, des institutions financières, des représentants du Gouvernement de République Dominicaine, du CARIFORUM et de Caribbean Export Development Agency.

Durant la cérémonie d'ouverture, M. Percival Marie, Directeur Général du CARIFORUM a déclaré «*cet événement va nous permettre d'identifier de nouveaux domaines d'activités du secteur privé à fort potentiel de création de richesse et de rentrées de devises et de génération de revenus.*»

De son côté, S.E. Gianluca Grippa, Ambassadeur de l'Union Européenne auprès de la République Dominicaine a déclaré: «*Tous nos efforts conjoints ont pour point d'ancrage une approche orientée vers la création d'emplois, l'inclusion et la réduction de la pauvreté. C'est pourquoi nous encourageons les investissements privés qui favorisent de meilleures conditions de travail, une transition vers l'économie formelle et l'autonomisation économique des femmes et des filles, des jeunes et des groupes vulnérables.*»

Le Représentant du Secrétariat ACP a estimé qu'un développement du secteur privé solide est nécessaire afin d'aider la région à gérer sa double dépendance à l'égard des prix des produits de base et des transferts de fonds, tournés vers les mêmes marchés que sont les Etats Unis, le Canada et le Royaume-Uni, l'exposant ainsi aux risques et à la volatilité. Et le Dr. Maximin Emagna d'ajouter: «*le Développement du secteur Privé orienté résultats et basé sur le renforcement institutionnel, un meilleur climat des affaires et des environnements plus compétitifs, aidera également la région à faire face à son émigration axée sur les compétences, qui affaiblit à la fois son tissu technique et entrepreneurial.*»

La journée d'information sur les facilités de financement et programmes intra-ACP et la facilité d'investissement UE-ACP de la BEI a été suivie des sessions thématiques de partage des connaissances suivantes proposées par les acteurs de la région: **bonnes pratiques en matière de développement du Secteur Privé dans les économies vulnérables; interconnexion, transports et logistique; secteurs de croissance d'avenir (économies bleue, verte et orange ; économie digitale, services à haute valeur ajoutée); développement des industries créatives et culturelles ; développement des chaînes de valeurs agricoles- le cas du cacao et du chocolat.** A noter enfin qu'en liaison directe avec une des sessions thématiques, les délégués ont effectué une visite au DP World Caucedo Port, de Santo Domingo.

Voici les principales recommandations et faits saillants de cet événement des Caraïbes:

• Les délégués ont reconnu que la séance d'information était opportune et pertinente et ont mis en lumière un certain nombre de questions qui seront examinées lors des négociations post-Cotonou ; en particulier dans le cadre du protocole régional des

De gauche à droite: **M. E. Oliveira** (CEDA), **Mme V. de Oliveira** (Business ACP), S.E. **Maria O'Brien** (Ambassador of the Commonwealth of the Bahamas), **Mme. Lidia Encarnacion** (DIGECOOM), **Mme. Ileana Tejada** (CEDA), **S.E. Percival Marie** (CARIFORUM Directorate), **S.E. Antonio Vargas Hernández** (DIGECOOM, NAO for the EDF), **S.E. Isidoro Santana** (Minister of Economy, Planning and Development, Dominican Republic), **S.E. Gianluca Grippa** (Head of Delegation, Delegation of the European Union to the Dominican Republic), **S.E. Sigelien Burleson** (Ambassador of Suriname & Coordinator Caribbean Region), **Dr. Maximin Emagna** (ACP Secretariat), **M. O. Seck** (Business ACP)

Caraïbes.

• **Accès aux financements pour les MPME des Caraïbes:** la structure économique de la plupart des pays de la Caraïbe et de leurs MPME suggère que la région a besoin non seulement de fonds destinés au financement des MPME, mais également de moyens plus efficaces et inclusifs (en termes de ressources financières, d'institutions financiers et de produits de financiers) à même de garantir un accès effectif au financement. Pour relever les défis de l'accès des MPME des Caraïbes au financement de manière durable, il convient d'envisager des efforts d'innovation et de renforcement des capacités tant du côté de l'offre que du côté de la demande.

• **Adaptation des mécanismes de financement pour améliorer l'accès des PME caribéennes à des mécanismes de financement:** le profil du secteur des MPME dans les Caraïbes oblige également les mécanismes de financement intra-ACP du FED destinés à la région à déployer des efforts spécifiques et ciblés pour faire face à la taille réduite du financement / investissement requis par la grande majorité des MPME de la région. Par ailleurs, des solutions innovantes d'accès des MPMEs de la région au financement intra-ACP/FED doivent être envisagées pour les Caraïbes et d'autres régions ACP. Ceux-ci incluent, entre autres : la finance numérique et d'autres solutions Fintech, les solutions de capital-investissement et d'investisseurs providentiels, ainsi que les registres d'opérations de crédit.

• **En ce qui concerne le secteur des industries créatives ou économie orange:** les délégués ont demandé à plusieurs reprises d'explorer des moyens plus efficaces pour financer le secteur des industries créatives, structurellement pauvre en actifs mais riches en propriété intellectuelle, par le biais de solutions de financement innovantes telles que les financements adossés à la propriété intellectuelle par opposition aux financements basés sur les actifs et les garanties. Dans ce processus, une assistance technique pour la gestion de la propriété intellectuelle (enregistrement, protection et évaluation) devrait être envisagée pour aider la région à tirer le meilleur parti du potentiel du secteur.

• **Gouvernance des programmes:** une implication accrue des institutions locales / régionales ACP et du secteur privé dans la conception et la mise en œuvre des programmes (génération ascendante de propositions basée sur une demande à la base plutôt que d'une approche descendante avec des agences d'exécution multilatérales) a été suggérée par les délégués. Cela ne semble pas être le cas pour la plupart des facilités et programmes présentés dans le cadre du programme de DSP intra-ACP jusqu'à présent.

• **Secteurs de croissance futurs:** l'économie bleue, verte, les industries culturelles et créatives, l'agroalimentaire et le tourisme sont essentiels à la région en matière d'investissements, de création d'emplois et de développement du secteur privé.

• **Transports, logistique et interconnexion:** ces domaines relèvent d'une importance cruciale pour le développement de la région.

• « Boost Caraïbes » : à l'image du « Boost Africa », le secteur privé des Caraïbes a exprimé un vif intérêt en faveur d'un « Boost Caraïbes », répondant aux besoins spécifiques de la région.

EVENTS

Après **l'Afrique de l'Est, Afrique australe** et **les Caraïbes**, le **Secrétariat ACP** réunira le **secteur privé d'Afrique de l'Ouest et Afrique centrale** du 6 au 8 novembre 2019, à **Dakar, Sénégal**, tandis que le Pacifique bouclera ce premier tour de consultations entre novembre et décembre 2019.

BUSINESS ACP THE ACP PRIVATE SECTOR DEVELOPMENT PLATFORM

Financé par l'Union européenne.

Cette publication est une initiative du Secrétariat ACP, produite avec le soutien financier de l'Union européenne.
Son contenu relève de la seule responsabilité du Secrétariat ACP et ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.